

# Midi des Achats Publics Responsables

**Initiation aux marchés publics  
responsables**



**Wallonie**



**30 juin 2026**



**Un sondage rapide vous attend dans la conversation.**

# Plan

1. **L'achat public responsable : Késako ?**
2. **Les 3 catégories de clauses responsables et leur inclusion dans les CSC**
3. **Comment rédiger une clause responsable ?**
4. **La check-list : un outil pour intégrer l'achat public responsable à chaque étape**
5. **Ressources pour vous aider et prochaines étapes**

# 1. L'achat public responsable (APR) : Késako ?



# Du développement durable aux achats publics

- En 2015, l'ONU adopte l'**Agenda 2030** avec 17 ODD → cible 12.7 rôle stratégique des marchés publics dans la durabilité
- Les achats publics = **environ 10 % du PIB wallon** : un levier majeur
- Rôle de **modèle** dans l'intégration de critères durables



**Stratégie wallonne de la commande publique responsable adoptée en juin 2023**



# Stratégie wallonne de la commande publique responsable

## 4 objectifs stratégiques

01



**Professionaliser  
la commande  
publique**

02



**Faciliter l'accès  
des entreprises  
aux marchés  
publics**

03



**Rendre les  
marchés publics  
plus durables**

04



**Renforcer la  
connaissance et  
la gouvernance**



# Définition d'un APR



## Un achat public responsable (APR)

est un achat qui apporte une **plus-value pour la société** et qui contribue au **développement durable de notre région**.

Concrètement, cela se traduit par l'intégration de **considérations environnementales, sociales et éthiques** dans les marchés publics, tout en conservant des préoccupations économiques.



## 2. Les 3 catégories de clauses responsables et leur inclusion dans les CSC



# Les 3 catégories de clauses responsables

## Clauses Environnementales



Eviter ou limiter les impacts  
(CO2, déchets, biodiversité,  
éco-conception...)

## Clauses Sociales



Contribuer au bien-être de la  
collectivité (insertion,  
diversité, accessibilité...)

## Clauses éthiques



Garantir des conditions justes et  
humaines (droits fondamentaux,  
commerce équitable...)



# Les clauses environnementales



## Eviter ou limiter les impacts environnementaux

### Types de marchés

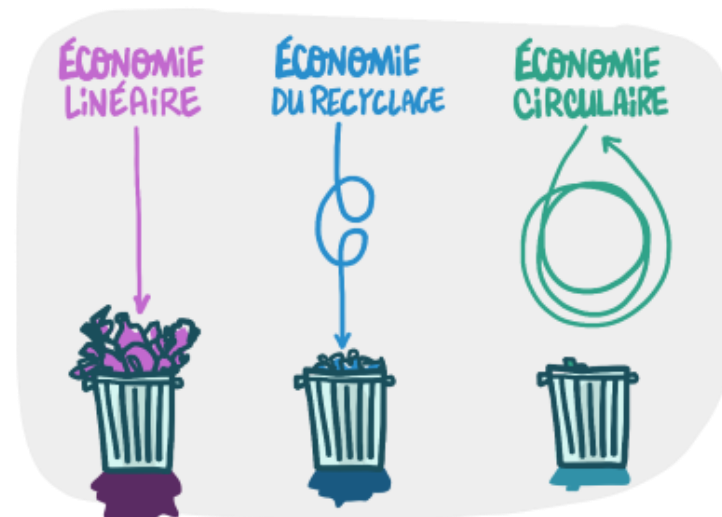
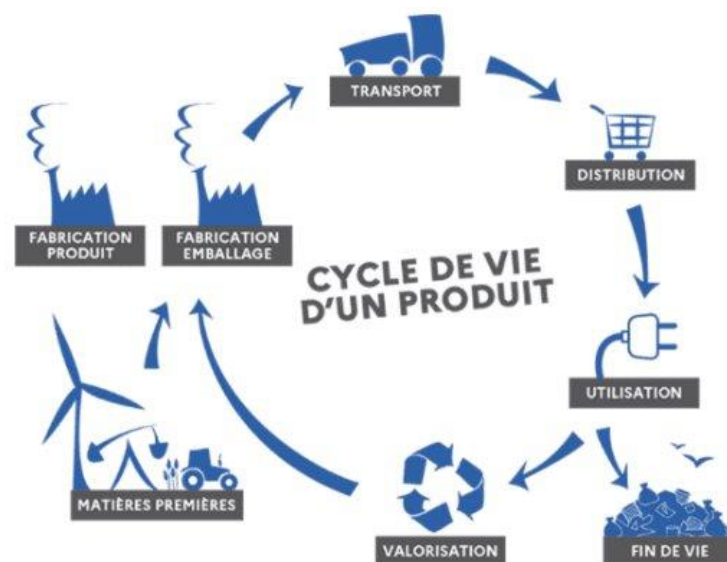
- Services
- Fournitures
- Travaux

### Axes d'actions

- Economie circulaire
- Réduction des déchets
- Produits moins-polluants
- Protection de la biodiversité
- Emissions de CO2
- Efficacité énergétique
- Réparabilité

### Thématiques

- Construction
- Nettoyage
- Alimentation et catering
- Matériel informatique
- Véhicules
- Ameublement
- Vêtements de travail
- Papier
- ...



# Les clauses sociales



## Produire des impacts positifs pour la société

### Types de marchés

- Services
- Travaux



### Axes d'actions

- Insertion socio-professionnelle
- Lutter contre la discrimination
- Accessibilité des infrastructures

### Thématiques

- Entretien d'espaces verts
- **Restauration** événementielle
- Repas scolaires
- **Collecte des déchets**
- Imprimerie
- **Construction de bâtiments**
- **Rénovation de bâtiments**



# Les clauses éthiques



## Conditions jugées justes et humaines

### Types de marchés

- Fournitures
- Services
- Travaux

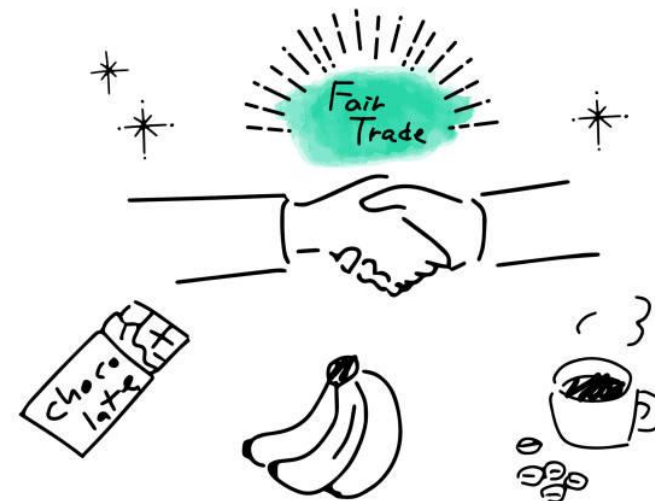


### Axes d'actions

- Conditions de travail décentes
- Commerce éthique
- Commerce équitable
- Lutte contre le dumping social

### Thématiques

- **Vêtements de travail**
- Matériel TIC
- **Alimentation et catering**
- Services informatiques
- Construction
- Gardiennage
- Nettoyage



# L'importance de l'objet du marché

*En vertu des principes généraux de transparence et de proportionnalité, toutes les clauses, dont les exigences environnementales, sociales et éthiques doivent être **proportionnées et liées à l'objet du marché.***

## Intitulé du marché

- Signaler la démarche responsable dès le titre
- Convaincre les soumissionnaires de consulter
- Donner un aperçu concret des prestations
- Mentionner les objectifs complémentaires

## Description de l'objet

- Préciser qu'il s'agit d'un marché responsable
- Lister les services et fournitures attendus
- Citer les thèmes : environnemental, social, éthique

## Exemple concret

### Intitulé :

*Marché de service : Préparation d'un catering s'inscrivant dans une démarche d'alimentation saine et durable pour un événement au sein des locaux de la commune XXX.*

### Objet du marché :

[Nom du PA] accorde une grande importance à la protection de l'environnement et aux aspects sociaux et éthiques. Ce marché a pour objet l'organisation d'un événement (location de salle, matériel, restauration, ...) qui respecte des critères responsables.



# Où inclure ces clauses dans un CSC ?

Endroit du CSC	Définition	Contribution aux aspects responsables	Avantages	Limites	Stratégie d'intégration de clauses responsables
<b>Critères de sélection</b>	Porte sur les <b>capacités</b> techniques ou professionnelles du <b>soumissionnaire</b>	Assurer un niveau minimum suffisant <b>d'expériences professionnelles ou de pratiques durables</b>	Filtrage des soumissionnaires en amont	Risque de restreindre la concurrence	Si l'objet du marché nécessite un savoir-faire spécifique, à condition que le marché soit suffisamment mature
<b>Critères d'attribution</b>	Critères objectifs et mesurables utilisés pour <b>évaluer les offres</b>	Outre le prix, permettent d'inclure des <b>critères</b> portant sur des aspects responsables	Valorisent les offres de qui intègrent des pratiques responsables	Risque que l'offre retenue ne soit pas la plus responsable si d'autres critères (prix, qualité) sont prédominants.	Permet de valoriser les offres responsables sans exclure de soumissionnaires
<b>Spécifications techniques</b>	Caractéristiques minimales requises pour un produit ou service	Permettent de fixer un <b>seuil minimal de durabilité</b>	Garantie que toute offre retenue respectera le niveau minimal de durabilité	Risque de restreindre la concurrence	Permet de fixer un socle minimal de durabilité, à condition que le marché soit suffisamment mature
<b>Conditions d'exécutions</b>	Modalités d' <b>exécution des prestations</b> du marché	Permettent de garantir l'application effective de pratiques responsables tout au long de l'exécution	Intégration effective de pratiques responsables dans la phase opérationnelle	Nécessite un suivi et contrôle	Permet de traduire concrètement les objectifs responsables dans la phase opérationnelle et garantir un impact réel et mesurable.

Endroit du CSC	Définition	Contribution aux aspects responsables	Avantages	Limites	Stratégie d'intégration de clauses responsables
<b>Critères de sélection</b>	Porte sur les <b>capacités</b> techniques ou professionnelles du <b>soumissionnaire</b>	Assurer un niveau minimum suffisant <b>d'expériences professionnelles ou de pratiques durables</b>	Filtrage des soumissionnaires en amont	Risque de restreindre la concurrence	Si l'objet du marché nécessite un savoir-faire spécifique, à condition que le marché soit suffisamment mature

### Exemple marché de catering responsable – expériences professionnelles comparables pour des marchés responsables

*Afin de démontrer sa capacité technique et professionnelle pour exécuter le présent marché responsable, le soumissionnaire doit joindre à son offre au moins 3 **références de services similaires exécutés/fournitures similaires** livrées datant de moins de trois ans avant la date limite de remise de son offre.*

*Chaque référence est relative à la livraison de services/fournitures similaires à l'objet du marché/du lot pour lequel la référence est utilisée, c'est-à-dire un marché de catering avec considération environnementale, d'un montant minimal de 10 000 €HTVA.*

*Chaque référence doit intégrer au moins les aspects durables suivants :*

- *L'achat de repas comprenant des produits de saison*
- *Des produits issus du commerce équitable, ou*
- *La mise à disposition de matériel réutilisable*

**Documents à fournir :**

*Pour chaque référence, le formulaire fourni en Annexe (reprenant le montant, la date, le destinataire public ou privé), doit être complété. Les éléments ou informations produits doivent démontrer la similarité des prestations/fournitures référencées.*



Endroit du CSC	Définition	Contribution aux aspects responsables	Avantages	Limites	Stratégie d'intégration de clauses responsables
Spécifications techniques	Caractéristiques minimales requises pour un produit ou service	Permettent de fixer un <b>seuil minimal de durabilité</b>	Garantie que toute offre retenue respectera le niveau minimal de durabilité	Risque de restreindre la concurrence	Permet de fixer un socle minimal de durabilité, à condition que le marché soit suffisamment mature

### Exemple marché de catering responsable – Produits alimentaires issus de l'agriculture biologique (SOCLE)

Pour chaque commande, l'adjudicataire devra utiliser des produits issus de l'agriculture biologique (règlement CE 834/2007) dans la confection des repas [petits-déjeuners, sandwichs, assiettes froides, potages, desserts] et collations.

Au moins 20% (à définir par le pouvoir adjudicateur en fonction de sa prospection ou de son niveau d'exigence) des produits ainsi proposés devront être issus de cette agriculture (le pourcentage est calculé comme suit : nombre de types de produits disposant d'un label biologique ou équivalent/nombre total de types de produits utilisés).

Le soumissionnaire veillera également à la qualité et à la variété des denrées proposées.

#### Documents à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre

- (i) une liste de l'ensemble des types de produits d'alimentation qui seront proposés lors de l'événement (ingrédients, assortiments petits-déjeuners, sandwichs, assiettes froides, potages, collations et desserts) en précisant chaque type de produit disposant d'un label biologique (nature et dénomination) et
- (ii) la preuve du/des label(s) ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant le/les label(s).

Le soumissionnaire prouve l'atteinte du seuil des 20 % demandés.



Endroit du CSC	Définition	Contribution aux aspects responsables	Avantages	Limites	Stratégie d'intégration de clauses responsables
Critères d'attribution	Critères objectifs et mesurables utilisés pour <b>évaluer les offres</b>	Outre le prix, permettent d'inclure des <b>critères</b> portant sur des aspects responsables	Valorisent les offres de qui intègrent des pratiques responsables	Risque que l'offre retenue ne soit pas la plus responsable si d'autres critères (prix) sont prédominants.	Permet de valoriser les offres responsables sans exclure de soumissionnaires

### Exemple marché de catering responsable – Produits alimentaires issus de l'agriculture biologique (SURPLUS)

L'utilisation, à chaque commande, de produits issus de l'agriculture biologique (règlement CE 834/2007) dans la confection des repas [petits-déjeuners, sandwichs, assiettes froides, potages, desserts] et collations est valorisée. Le % de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique doit être d'au moins 20% (à faire par le pouvoir adjudicateur : reprendre ici le % défini comme exigence minimale en spécification technique) par rapport au nombre total de tous les produits alimentaires servis lors de la prestation.

Le soumissionnaire veille à la qualité et à la variété des denrées proposées. Les offres ne respectant pas le % minimal exigé sont écartées. Le maximum des points est attribué à l'offre qui totalise 100% de produits garantis bio.

Les offres sont comparées et les points attribués selon la formule suivante :

nombre maximum de points pour ce critère X

$$\left( \frac{\% \text{ total de produits bio} - \% \text{ minimal exigé}}{100 \% - \% \text{ minimal exigé}} \right)$$

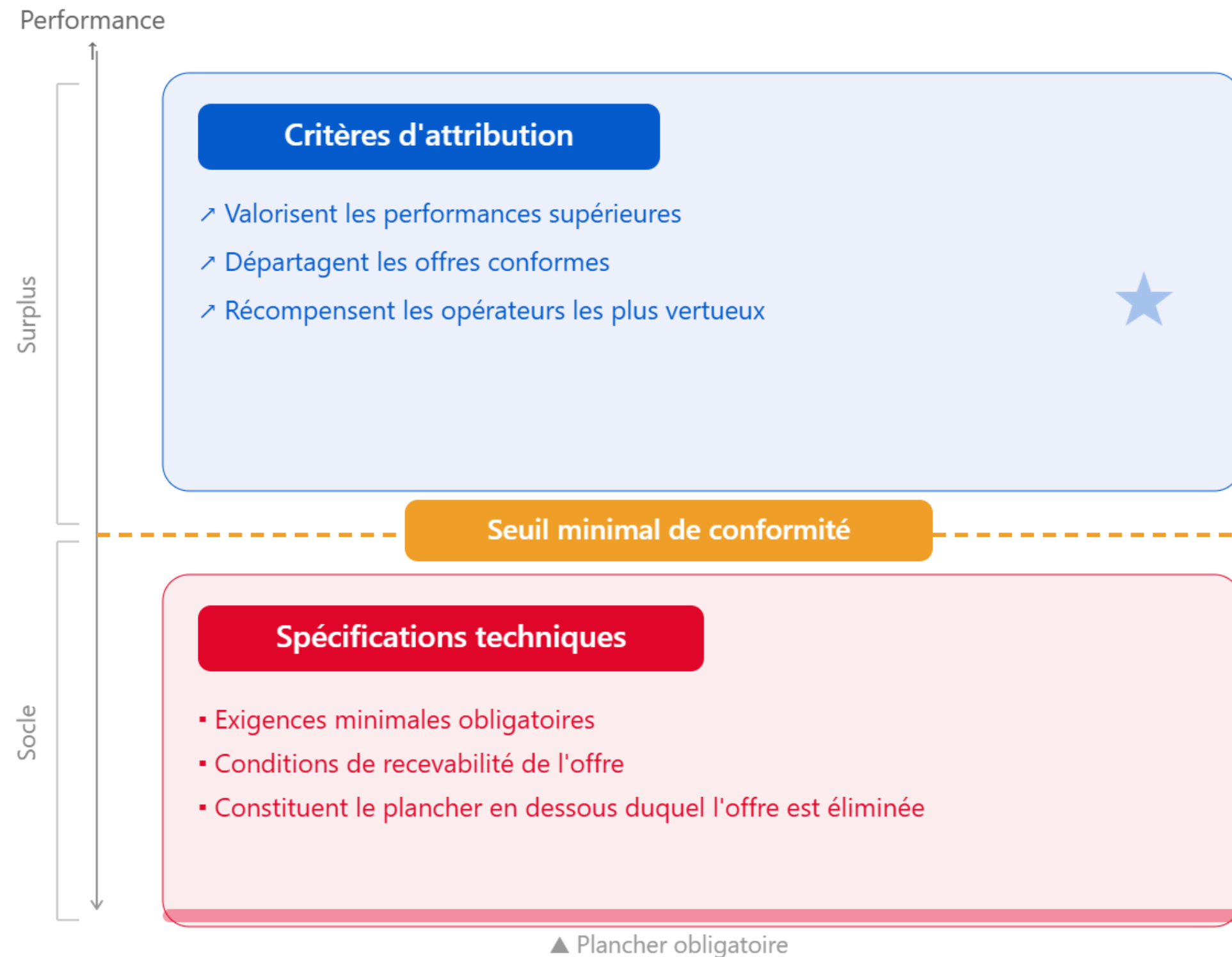
#### Documents à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre (i) une liste des produits bio (nature et dénomination) qui seront utilisés dans les assortiments petits-déjeuners, sandwichs, assiettes froides, potages, collations et desserts en indiquant le % de produits bio qu'il s'engage à utiliser lors de l'exécution du marché (ii) la preuve que ces produits sont bio via la fiche produit.



# Spécifications techniques et critères d'attribution

## Logique de socle et de surplus



Endroit du CSC	Définition	Contribution aux aspects responsables	Avantages	Limites	Stratégie d'intégration de clauses responsables
Conditions d'exécutions	Modalités d' <b>exécution des prestations</b> du marché	Permettent de garantir l'application effective de pratiques responsables tout au long de l'exécution	Intégration effective de pratiques responsables dans la phase opérationnelle	Nécessite un suivi et contrôle	Permet de traduire concrètement les objectifs responsables dans la phase opérationnelle et garantir un impact réel et mesurable.



### Exemple marché de catering responsable – Gaspillage alimentaire

Le pouvoir adjudicateur met en place un système d'inscription obligatoire aux repas, permettant aux participants de signaler toute demande particulière, notamment en matière d'allergies alimentaires ou de régimes spécifiques (végétarien, végétan, etc.).

Au plus tard une semaine avant la tenue de l'événement, le pouvoir adjudicateur communique à l'adjudicataire le nombre définitif de participants aux repas, sur la base des inscriptions enregistrées, déduction faite des éventuelles annulations

L'adjudicataire organise **le don des produits non consommés** au bénéfice d'associations d'aide alimentaire habilitées. Les produits et denrées alimentaires concernés sont ceux non présentés aux convives et dont la salubrité a été assurée jusqu'au constat de leur caractère excédentaire, notamment par un maintien au chaud ( $\geq 63$  °C) ou au froid (entre 0 et + 3 °C). Les produits et denrées alimentaires qui n'ont pas été déconditionnés et qui se conservent à température ambiante sont également concernés. Pour les autres produits, ne pouvant faire l'objet de dons, l'adjudicataire met en place un système de contenants pour la récupération par les participants (constitués de matières premières biosourcées, biodégradables ou compostables)

#### Documents à fournir :

- Pour le don aux associations d'aide alimentaire habilitées, au minimum 1 mois avant l'évènement, la preuve d'une prise de contact avec au moins 2 organismes d'aide alimentaire leur demandant leur intérêt pour une reprise éventuelle de restes. Une copie des échanges mails est suffisante.
- Pour les contenants : 1 mois avant l'évènement (timing à préciser à la demande de l'adjudicateur), l'adjudicataire précise pour les contenants alimentaires qu'il utilisera lors de l'évènement



# Clauses “passe-partout” pour un marché de services

Applicables notamment aux marchés de nettoyage, gardiennage, restauration collective, informatique, conseil, transport, entretien espaces verts, etc.

## Environnemental

### Spécification technique

- Utiliser des véhicules à faibles émissions (normes Euro VI / électrique) + favoriser la mobilité active
- Produits écolabélisés ou équivalent
- Gestion et tri des déchets sur site (plan déchets)
- Emballages réduits, recyclables ou réutilisables

### Critère d'attribution

- Performance énergétique de la flotte (% véhicules propres)
- Certification ISO 14001 ou équivalent
- Plan de réduction CO<sub>2</sub> chiffré et vérifiable
- Utilisation d'énergies renouvelables

### Condition d'exécution

- Rapport annuel de suivi environnemental (bilan carbone sur l'année, ...)

## Social

- Réserve de marché

### Critère d'attribution

- % de sous-traitance à l'économie sociale
- Politique de diversité et d'égalité H/F documentée

### Condition d'exécution

- Clause de formation
- Clause sociale flexible

## Éthique

### Spécification technique

- Conformité aux conventions OIT
- Transparence totale sur la chaîne de sous-traitance (lutte contre le dumping social)

### Critère d'attribution

### Condition d'exécution

# Clauses “passe-partout” pour un marché de fournitures

Applicables notamment aux marchés de matériel informatique, mobilier, vêtements de travail, fournitures de bureau, véhicules, alimentaire, produits d'entretien, etc.

## Environnemental

### Spécification technique

- Éco-label européen ou équivalent reconnu (Nordic Swan, Ange Bleu...)
- Teneur minimale en matières recyclées ou biosourcées
- Emballages réduits, recyclables ou réutilisables

### Critère d'attribution

- Pourcentage de matières recyclées dans le produit
- Consommation énergétique en usage (efficacité classe A)
- Score d'indice de réparabilité

### Condition d'exécution

- Plan de reprise des produits en fin de vie

## Social

### Spécification technique

- Accessibilité des produits (normes PMR si applicable)

### Critère d'attribution

### Condition d'exécution

## Éthique

### Spécification technique

- Pas d'utilisation de minéraux de conflits
- Respect des règles anti-dumping et concurrence loyale

### Critère d'attribution

- Label commerce équitable (Fairtrade,...)

### Condition d'exécution

# Clauses “passe-partout” pour un marché de travaux

Applicables notamment aux marchés de construction, rénovation, voirie, espaces verts, génie civil, démolition, aménagement. Clauses sociales obligatoires en Wallonie dès 1M€ HTVA.

## Environnemental

### Spécification technique

- Matériaux durables et/ou issus de ressources renouvelables
- Label FSC/PEFC pour le bois
- Équipements et engins à faibles émissions
- Gestion et traçabilité des déchets de chantier
- Chantier à basse nuisance (bruit, poussière, pollution des sols)

### Critère d'attribution

- Part de matériaux réemployés ou recyclés
- Performance énergétique des équipements mobiles utilisés
- Plan de protection de la biodiversité sur et autour du chantier

### Condition d'exécution

- Registre des déchets et rapport de valorisation trimestriel
- Plan de réduction des nuisances validé avant démarrage

## Social

### Spécification technique

- Accessibilité PMR des futurs bâtiments

### Critère d'attribution

- Plan d'insertion socioprofessionnelle chiffré et engageant
- Politique égalité H/F sur chantier documentée

### Condition d'exécution

- Clause sociale de formation ou clause sociale flexible : heures de formation ou % de sous-traitance à l'économie sociale d'insertion

## Éthique

### Spécification technique

- Respect des conventions OIT sur le chantier (travail décent)
- Traçabilité des matériaux sensibles (bois, minéraux, acier...)

### Critère d'attribution

- Présence d'un code éthique fournisseurs applicable à la chaîne

### Condition d'exécution




- Mécanisme de remontée des alertes éthiques sur chantier

# 3. Comment rédiger une clause responsable ?



# L'objectif du processus de rédaction

## Une clause réussie est

 <b>Claire &amp; concrète</b> Formulée pour s'insérer directement dans le CSC, sans ambiguïté.	 <b>Vérifiable</b> Accompagnée d'une liste précise de documents à fournir en preuve.	 <b>Praticable</b> Innovante et durable, sans restreindre excessivement la concurrence.
--	--	---



# Les 4 questions pour rédiger une clause responsable

<b>1</b>	<b>Quel est l'impact environnemental, social et éthique du marché ? Où est l'impact le plus important ?</b> Raisonnez avec une vision « analyse du cycle de vie » (: extraction → fabrication → usage → fin de vie). Identifiez où l'impact est le plus important.
<b>2</b>	<b>Est-ce que la clause est celle qui a le plus d'impact ?</b> Privilégiez 1 ou 2 clauses impactantes et vérifiables. Trop de clauses complexifie l'accès et l'exécution du marché et dilue l'objectif responsable.
<b>3</b>	<b>Est-ce que la clause est vraiment vérifiable ?</b> Chaque clause doit s'accompagner d'un moyen de preuve concret.
<b>4</b>	<b>Est-ce que la clause est réaliste ?</b> Le marché peut-il y répondre ? Faites une prospection préalable pour ne pas restreindre excessivement la concurrence (voir <a href="#">fiche prospection</a> )



# Exemple d'un marché pour l'achat d'ordinateurs portables



**Rendez-vous dans la conversation Teams pour un  
petit exercice**



# Exemple d'un marché pour l'achat d'ordinateurs portables

1	<p><b>Quel est l'impact environnemental, social et éthique du marché ? Où est l'impact le plus important ?</b></p> <p><i>L'analyse du cycle de vie montre que l'essentiel des impacts se concentrent en phase de <b>fabrication</b> (extraction de métaux rares, substances chimiques, conditions d'assemblage, ...). Les clauses ciblant la <b>durée de vie ou les conditions de production</b> sont donc plus efficaces que celles limitées à la consommation électrique.</i></p>												
2	<p><b>Est-ce que la clause est celle qui a le plus d'impact ?</b></p> <p><i>Allongement de durée de vie : garantie étendue (min. 7 ans), réparabilité et disponibilité des pièces.</i></p> <p><i>Reconditionnement : imposer un pourcentage minimum d'appareils reconditionnés (ex. 30 %).</i></p> <p><i>Production responsable : exiger une certification couvrant l'ensemble du cycle (TCO, EPEAT, ou équivalent)</i></p>												
3	<p><b>Est-ce que la clause est vraiment vérifiable ?</b></p> <table border="1" data-bbox="959 1121 2492 1422"> <thead> <tr> <th>Clause</th> <th>Moyen de preuve</th> <th>Stade de contrôle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TCO <u>Certified</u> / EPEAT</td> <td>Certificat produit (liste publique en ligne) ou équivalent</td> <td>Remise des offres</td> </tr> <tr> <td>Garantie 5-7 ans</td> <td>Document contractuel fabricant</td> <td>Remise des offres</td> </tr> <tr> <td>Matériel reconditionné</td> <td>Certification tierce de remise à neuf</td> <td>Remise des offres</td> </tr> </tbody> </table>	Clause	Moyen de preuve	Stade de contrôle	TCO <u>Certified</u> / EPEAT	Certificat produit (liste publique en ligne) ou équivalent	Remise des offres	Garantie 5-7 ans	Document contractuel fabricant	Remise des offres	Matériel reconditionné	Certification tierce de remise à neuf	Remise des offres
Clause	Moyen de preuve	Stade de contrôle											
TCO <u>Certified</u> / EPEAT	Certificat produit (liste publique en ligne) ou équivalent	Remise des offres											
Garantie 5-7 ans	Document contractuel fabricant	Remise des offres											
Matériel reconditionné	Certification tierce de remise à neuf	Remise des offres											
4	<p><b>Est-ce que la clause est réaliste ?</b></p> <p><i>TCO/EPEAT, ou équivalent : quasi-totalité des grands fabricants certifiés → clause réaliste.</i></p> <p><i>Reconditionnement : marché mature mais imposer un minimum (ex. 30 %) pour préserver la concurrence.</i></p> <p><i>Garantie 7 ans : peu d'offres disponibles en Belgique, préférer 5 ans pour ne pas restreindre la concurrence</i></p>												



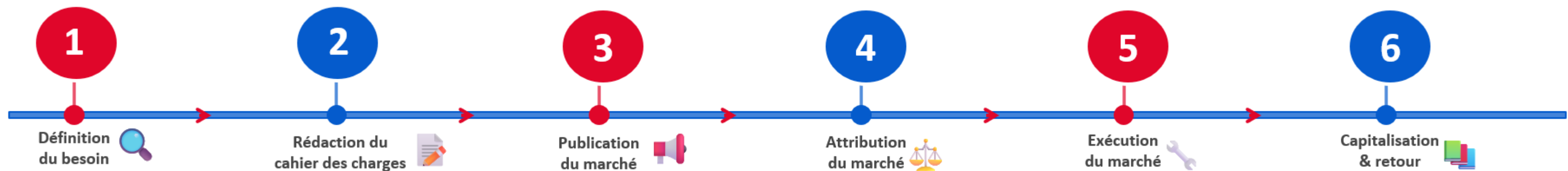
## 4. La check-list : un outil pour intégrer l'achat responsable à chaque étape



# La check-list APR : votre outil d'appui

Un outil pratique (bientôt) disponible sur le portail des marchés publics

- Concue pour adopter les bons reflexes dès la phase de définition des besoins
- Organisée autour des **6 étapes du cycle de vie d'un marché public** avec des **questions concrètes** pour vous appuyer à chaque phase du marché
- Chaque **question est un pense-bête** : pas besoin de tout cocher pour être responsable
- Complétée par des fiches pratiques, guides thématiques, clauses-types et le Helpdesk APR



## ÉTAPE

1

## Définition du besoin & prospection

*Poser les bonnes bases avant tout lancement*

Il s'agit, **en amont de toute rédaction** du cahier spécial des charges, de **collecter tous les éléments nécessaires** à la rédaction d'un cahier des charges pour aligner les besoins avec la réalité du marché. En complément de la check-list, nous vous conseillons de consulter la [fiche sur la prospection](#).

### 1.1 Analyse et prédéfinition du besoin

<input type="checkbox"/>	<p>Avez-vous bien <b>prédéfini votre besoin</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Qualitativement</b> : de quoi avez-vous besoin exactement, en termes de fonctions et d'usages (besoin fonctionnel) ?</li><li>• <b>Quantitativement</b> : de combien avez-vous réellement besoin ? Avant de lancer l'achat, avez-vous fait l'inventaire de ce qui est déjà disponible en interne pour éviter de commander en surplus ?</li><li>• <b>Détermination du « juste » besoin</b> : avez-vous questionné la nécessité de l'achat et privilégié, dans une logique d'économie circulaire, la réduction, le réemploi ou la réutilisation (<a href="#">échelle de Lansink</a>) ?</li></ul> <p>Le besoin sera réévalué suite à la prospection de marché (voir point 1.2)</p> <p>→ Vous pouvez vous appuyer sur la matrice <a href="#">Attentes Contraintes Données Exigences (ACDE)</a></p>
<input type="checkbox"/>	Avez-vous réalisé <b>un bilan quantitatif et qualitatif du marché précédent</b> (pour les marchés récurrents) ?
<input type="checkbox"/>	Avez-vous <b>rencontré les utilisateurs ou bénéficiaires concernés</b> par votre futur marché afin de comprendre leurs enjeux et besoins ?
<input type="checkbox"/>	Avez-vous consulté des <b>ressources documentaires</b> relatives à la catégorie d'achat concernée (guides sectoriels, revue de littérature, fiches pratiques, webinaires, ...) ?

### 1.2 Identification des impacts & prospection du marché

<input type="checkbox"/>	Avez-vous identifié les principaux <b>impacts environnementaux, sociaux et éthiques</b> potentiels du marché tout au long de son cycle de vie (fabrication – usage – fin de vie) ?
<input type="checkbox"/>	Avez-vous <b>consulté le marché</b> (veille, benchmark, échanges avec des fournisseurs, retour d'expérience d'autres acheteurs, etc.) afin de vérifier si des solutions alternatives, innovantes ou plus durables existent et pourraient influencer la définition de votre besoin ?  → Vous pouvez vous appuyer sur les <a href="#">balises juridiques pour sécuriser votre prospection</a> et sur le questionnaire de <a href="#">RFI</a>
<input type="checkbox"/>	Avez-vous vérifié <b>l'existence de labels</b> , certifications ou standards sectoriels pertinents pour ce marché ?
<input type="checkbox"/>	Avez-vous envisagé des <b>alternatives au simple achat</b> : location, partage, réemploi ?  → Vous pouvez vous appuyer sur la fiche sur <a href="#">l'économie de la fonctionnalité dans les marchés publics</a>

**1 bonne pratique à mettre en route dès demain** : créer un canevas (mail-type) reprenant les questions sur la définition du besoin que vous enverrez systématiquement à chaque demande pour un nouveau marché émanant de vos collègues afin de les faire s'interroger sur leurs besoins en amont de la rédaction du CSC.



## ÉTAPE

2

## Rédaction du cahier des charges

*Traduire les ambitions responsables en exigences contractuelles*

*Il s'agit, lors de la rédaction du cahier spécial des charges, de traduire concrètement les ambitions responsables identifiées en amont en clauses vérifiables. Rappel : toutes les clauses doivent être **proportionnées et liées à l'objet du marché**.*

### 2.1 Objet du marché

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous indiqué dans l'objet et/ou l'intitulé du marché son <b>caractère responsable</b> ? |
|--------------------------|--|

### 2.2 Marchés réservés à l'économie sociale

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous envisagé de <b>réserver le marché ou un lot</b> à des entreprises d'économie sociale ?  |
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous identifié des entreprises d'économie sociale actives dans ce domaine et vérifié qu'il existe une <b>offre suffisante</b> ?<br>→ Pour ce faire, vous pouvez utiliser l' <a href="#">annuaire de l'économie sociale</a> |
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous <b>adapté le marché</b> pour le rendre accessible aux acteurs de l'économie sociale (allotissement, volume, délais) ?   |

### 2.3 Sélection qualitative

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous envisagé de vérifier la <b>capacité technique</b> des soumissionnaires à exécuter le marché de façon responsable ? |
|--------------------------|--|

### 2.4 Critères d'attribution et spécifications techniques

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous intégré des <b>critères d'attribution environnementaux, sociaux et/ou éthiques</b> ?   |
| <input type="checkbox"/> | La pondération des critères responsables est-elle <b>proportionnée à l'enjeu</b> (pas uniquement symbolique) ?   |
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous prévu des <b>moyens de preuve</b> pour chaque critère d'attribution permettant une évaluation objective et vérifiable ainsi qu'une formule de cotation pour l'analyse des offres ? |
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous intégré des exigences environnementales et/ou sociales dans les <b>spécifications techniques</b> ?   |

### 2.5 Conditions d'exécution

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous intégré des <b>considérations sociales</b> dans l'exécution (heures de formation, genre, sous-traitance économie sociale) ?                                  |
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous prévu des <b>obligations environnementales</b> en cours d'exécution (plan de gestion des déchets, mode de transport, traçabilité des matériaux) ?            |
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous prévu des obligations éthiques en cours d'exécution ? (conventions OIT, commerce équitable, lutte contre le dumping social.)                                 |
| <input type="checkbox"/> | Avez-vous prévu des <b>moyens de preuve et de reporting</b> pour chaque condition d'exécution ? (rapports périodiques, indicateurs de performance responsable, labels) |
| <input type="checkbox"/> | Les <b>pénalités spéciales</b> en cas de non-respect des clauses responsables sont-elles clairement définies ?   |



**1 bonne pratique à mettre en route dès demain** : Compilez dans un Excel toutes les clauses responsables que vous intégrez dans vos marchés afin d'obtenir une banque de clauses responsables que vous pouvez activer ou désactiver selon l'objet du marché.

## ÉTAPE

3

## Publication du marché

*Assurer la lisibilité et l'accessibilité des exigences responsables*

*Lors de la publication, il s'agit de s'assurer que les exigences d'achat public responsable sont présentées de façon claire et accessible à tous les candidats potentiels.*

<input type="checkbox"/>	Les exigences d'achat public responsable sont-elles <b>clairement et lisiblement présentées</b> dans l'avis de marché et dans le cahier des charges ?
<input type="checkbox"/>	Les candidats et soumissionnaires disposent-ils d'informations <b>suffisantes pour comprendre ce qui est attendu</b> (définitions, moyens de preuve acceptés, modalités de contrôle) ?
<input type="checkbox"/>	Avez-vous vérifié que les exigences d'achat public responsable ne créent pas de <b>restrictions injustifiées à la concurrence</b> (exigences disproportionnées, labels exclusifs sans équivalence admise...) ?



**1 bonne pratique à mettre en route dès demain** : Ajoutez systématiquement dans l'avis de marché une phrase d'accroche signalant le caractère responsable du marché, pour attirer les opérateurs engagés dans une démarche durable et améliorer la lisibilité de vos exigences.

**ÉTAPE**  
**4**

**Attribution du marché**

*Évaluer les offres de façon rigoureuse et transparente*

*Lors de l'attribution, il s'agit de s'assurer que les volets responsables des offres sont évalués de façon rigoureuse, objective et documentée par un comité compétent.*

<input type="checkbox"/>	Le comité d'évaluation dispose-t-il des <b>compétences nécessaires</b> pour évaluer les volets responsables des offres (ou a-t-il été formé/accompagné à cet effet) ?
<input type="checkbox"/>	Les critères responsables ont-ils été évalués de <b>façon objective et documentée</b> , sur la base des éléments de preuve fournis par les soumissionnaires ?
<input type="checkbox"/>	En cas d' <b>offre anormalement basse</b> , avez-vous vérifié qu'elle ne repose pas sur le non-respect des obligations sociales ou environnementales ?



**1 bonne pratique à mettre en route dès demain** : Organisez une courte session de formation interne avant chaque évaluation d'offres incluant des critères responsables, afin que chaque membre du comité sache exactement comment coter ces critères de façon objective et documentée

Durant l'exécution, il s'agit de s'assurer que les engagements responsables sont effectivement respectés. En cas de manquement, référez-vous aux moyens d'action et sanctions prévus par les règles générales d'exécution (AR du 14 janvier 2013).

<input type="checkbox"/>	Avez-vous bien prévu une <b>réunion de lancement</b> du marché ? <i>Veillez à clarifier comment le suivi des clauses responsables se déroulera.</i>
<input type="checkbox"/>	Un <b>responsable de suivi</b> a-t-il été désigné pour vérifier le respect des clauses responsables ?
<input type="checkbox"/>	Les <b>rapports ou indicateurs prévus</b> dans le marché ont-ils été demandés et analysés (bilan déchets, heures d'insertion, suivi carbone, traçabilité...) ?
<input type="checkbox"/>	Des <b>contrôles de conformité</b> ont-ils été réalisés (visite de chantier, vérification des certificats, contrôle sous-traitants...) ?
<input type="checkbox"/>	En cas de <b>non-respect</b> d'une clause responsable, les mesures contractuelles prévues ont-elles été appliquées (mise en demeure, pénalités, résolution...) ?



**1 bonne pratique à mettre en route dès demain** : Désignez dès la réunion de lancement un référent interne chargé du suivi des clauses responsables, et intégrez un point "clauses responsables" à l'ordre du jour de chaque réunion de chantier ou de suivi de contrat.

## ÉTAPE

6

## Fin de marché & capitalisation

*Tirer les enseignements pour améliorer les prochains marchés*

*En fin de marché, il s'agit de tirer les enseignements de l'expérience et de capitaliser sur les bonnes pratiques identifiées pour améliorer continuellement la démarche d'achat public responsable.*

<input type="checkbox"/>	Avez-vous réalisé un <b>bilan global du marché</b> (respect des clauses, atteinte des objectifs, difficultés rencontrées) ?
<input type="checkbox"/>	Ce bilan a-t-il été <b>partagé avec les services concernés</b> (service acheteur, service utilisateur, direction juridique) ?
<input type="checkbox"/>	Les <b>enseignements ont-ils été documentés</b> en vue de la prochaine procédure ? Les bonnes pratiques identifiées ont-elles été intégrées dans vos modèles de documents ?
<input type="checkbox"/>	Avez-vous <b>transmis un retour d'expérience</b> au Helpdesk Achat Public Responsable du SPW et/ou au Réseau des acheteurs publics responsables ?



**1 bonne pratique à mettre en route dès demain** : Créez une fiche de retour d'expérience standardisée (1 page) à compléter en fin de chaque marché, centralisée dans un registre partagé entre acheteurs pour capitaliser les bonnes pratiques et améliorer les prochaines procédures.

# Panorama des ressources disponibles



# Rendre les achats responsables plus simples, plus accessibles et plus efficaces pour tous

## Comment ?

- En mettant à disposition des **ressources fiables**, des **formations adaptées** et des **outils opérationnels**
- En **développant un réseau** pour les acheteurs et les entreprises
- En donnant à chacun les moyens d'**agir concrètement** dans ses pratiques d'achat



01

## Réseau

- Évènements
- Speedmeeting
- Newsletter

02

## Outils

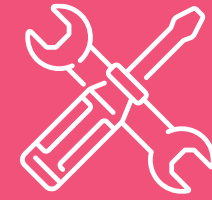
- Modèles de document
- Guides thématiques
- Clauses- types
- Fiches pratiques

03

## Formations

- Ateliers thématiques

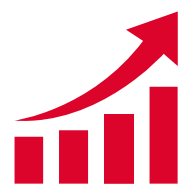
# Les ressources de la commande publique responsable



01

# Réseau

## Réseau des acteurs de la commande publique responsable



### Chiffres

~ **900 membres** (670 acheteurs ; 230 entreprises)



### Objectifs

Se **former**, s'**informer**, améliorer la **qualité de l'achat**, faciliter l'accès des **entreprises**



### Accès

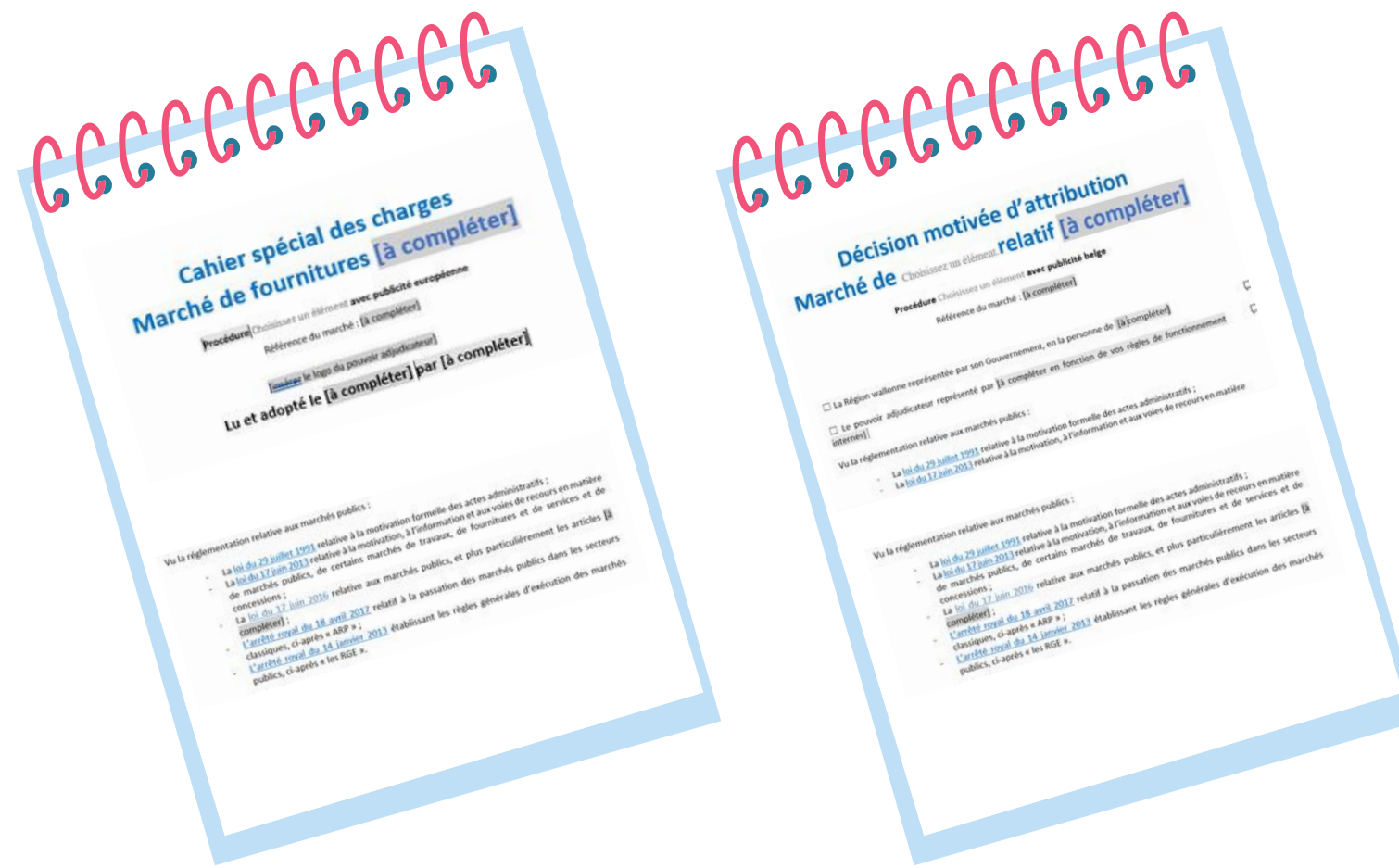
- **Newsletter trimestrielle**
  - Actualités juridiques
  - Bonnes pratiques responsables
  - Nouveaux outils
  - Agenda
- **Event/speedmeeting**



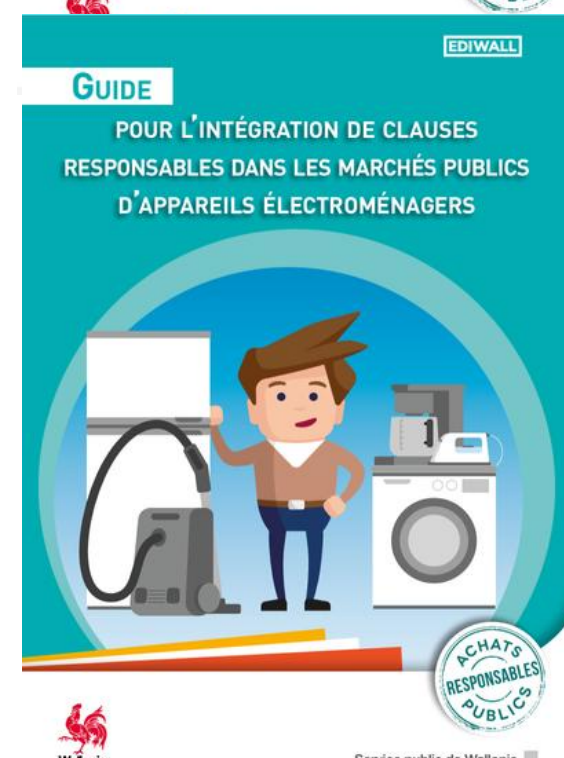
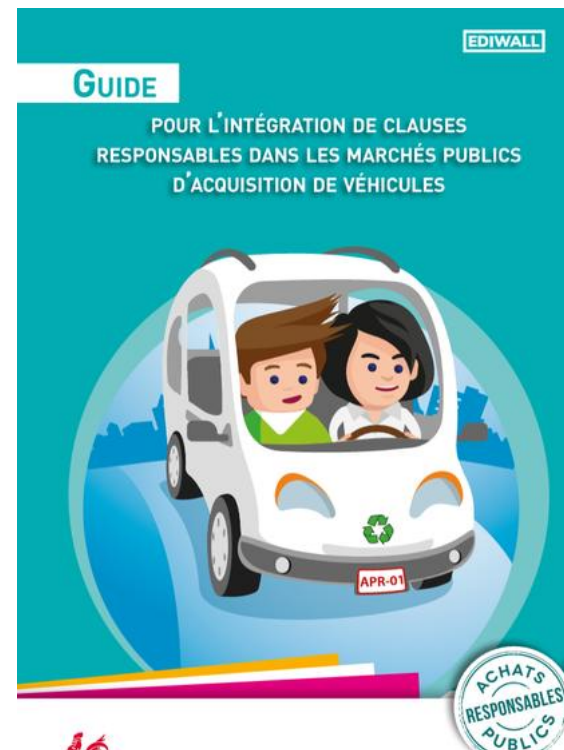
## À destination des pouvoirs adjudicateurs

- **Canevas de cahiers spéciaux des charges**
- **Autres modèles de documents**

**Clauses spécifiques (p. ex. : facturation), décision motivée d'attribution, courriers/mails, etc.**



## À destination des pouvoirs adjudicateurs



**7 guides réalisés**

≈ 120 clauses sur des secteurs d'achats spécifiques



Guide textile (à venir)



## À destination des entreprises et des pouvoirs adjudicateurs

## La prospection

**Bien définir son besoin : pour des achats publics qui profitent à tous**

Un outil « clé en main » pour réussir cette étape essentielle

Wallonie

DATE  
FÉVRIER 2026

EDIWALL

## La prospection

**Comment se faire connaître et être invité à remettre offre ?**

Wallonie

DATE  
FÉVRIER 2026

EDIWALL

## REMETTRE UNE OFFRE À PLUSIEURS LE GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

**Qu'est-ce que c'est ?**

C'est un partenariat momentané entre des entreprises pour remettre une offre commune à un marché public.

**Pourquoi remettre une offre à plusieurs entreprises ?**

**Vous n'avez pas toutes les compétences nécessaires :** vous avez besoin de partenaire(s) pour répondre aux besoins du pouvoir adjudicateur.

**Le marché est trop important :** les conditions d'accès du marché (capacités techniques ou financières) ou l'enjeu financier, les équipes, nécessaires, etc. sont trop élevés.

**Autres :** pour des raisons économiques, de planning ou de stratégie, vous souhaitez mettre en commun des ressources, du savoir-faire ou encore une expérience dans l'exécution de marchés publics.

**Les 4C pour bien choisir ses partenaires**

**Compétences :** assurez-vous que chaque partenaire possède les compétences et l'expertise nécessaires pour contribuer efficacement au projet.

**Confiance :** choisissez des partenaires avec lesquels vous avez une relation de confiance.

**Complémentarité :** recherchez des partenaires dont les compétences se complètent aux vôtres pour couvrir l'ensemble du marché.

**Collaboration :** veillez à ce que chacun s'inscrive dans une dynamique collaborative.

Wallonie

VALIDÉ  
SERVICE PUBLIC DE WALLONIE  
Wallonie

## LES MARCHÉS PUBLICS

GUIDE À DESTINATION DES ENTREPRISES

Version 01 janvier 2026

M X  
enmieux

FEDER  
EUROPE

Wallonie

FD HAINAUT  
DEVELOPPEMENT

www.marchespublics-pme.be

LES SEUILS EN MATIÈRE  
DE MARCHÉS PUBLICS

2026  
Janvier

Wallonie  
service public  
SPW





À destination des pouvoirs adjudicateurs

## Pour qui ?

Tous les acheteurs  
publics wallons

## Pour quoi ?

Tous les types de  
marchés publics

## Comment ?

Via l'élaboration de clauses environnementales, sociales et éthiques

- Des **clauses concrètes** et **sur-mesure**
- Une **validation juridique**
- Une **vérification facilitée**



COMING  
SOONClauses  
types

# Bibliothèque de critères responsables



- Une **base de données** consolidée, harmonisée et juridiquement valide **de 500 critères**
- Un outil **structuré par segment d'achats**
- Intégré **sur** le nouveau **portail des marchés publics**
- Lisibilité et **facilité d'usage pour les acheteurs**
- **Compréhension** claire **des exigences par les entreprises**



- **Centraliser** et structurer l'existant
- **Simplifier** l'intégration de clauses responsables dans les marchés publics wallons
- **Digitaliser** les outils

## Bibliothèque de critères durables

Une bibliothèque complète de critères d'achat durables

Explorer les critères

Explorez la bibliothèque qui contient des critères pour différentes catégories



image d'illustration

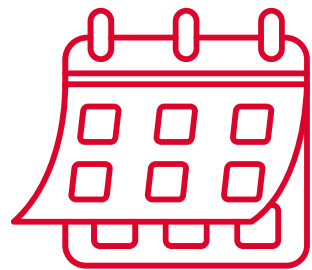
Disponible fin 2026 !



# Formations

À destination des pouvoirs adjudicateurs

## Ateliers sur les achats publics responsables



**2-3 par an** - pour monter en compétences  
→ Thématiques récentes : **initiation aux APR, événements durables, commerce équitables, textiles professionnels**



- **Se former** à l'intégration de critères qualitatifs et durables
- **S'inspirer** grâce à l'intervention de bonnes pratiques



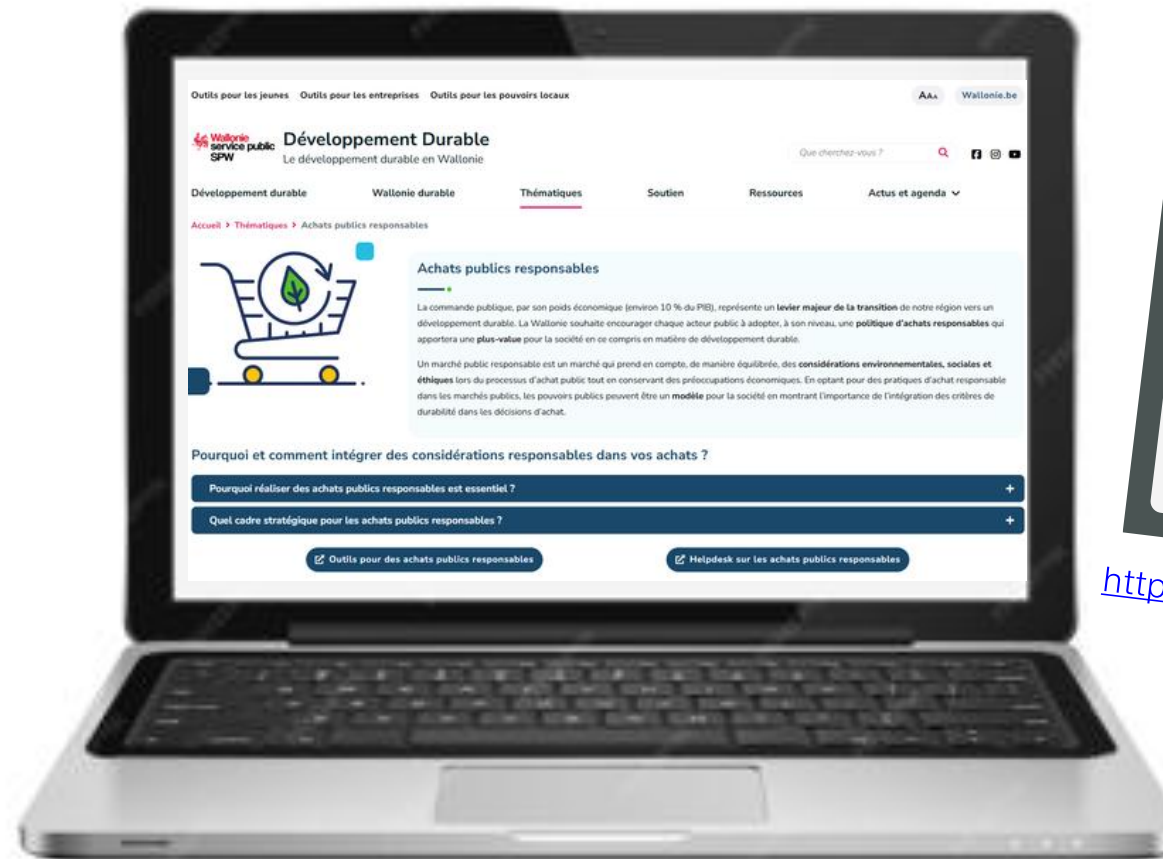
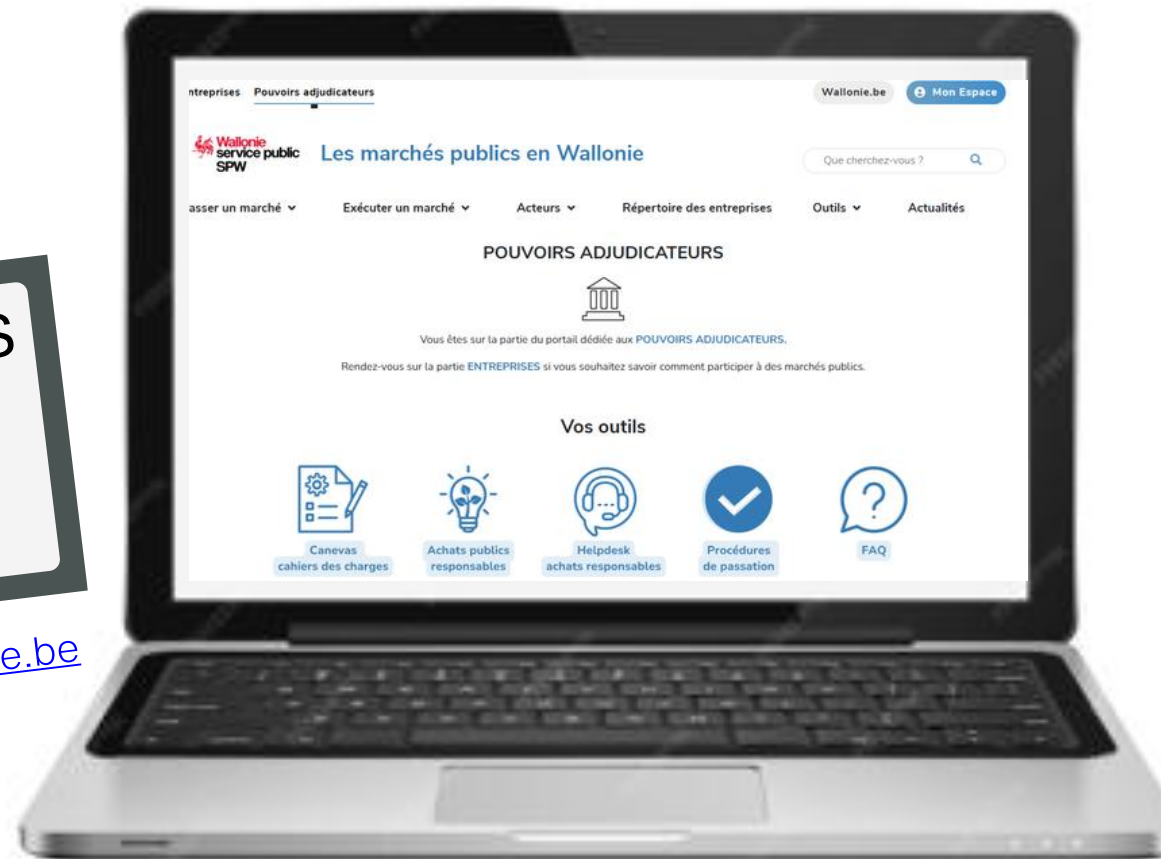


# Vos portes d'entrée

Portail des marchés publics & Portail du développement durable

OUTILS PRATIQUES  
FORMULAIRE DE  
CONTACT

[www.marchespublics.wallonie.be](http://www.marchespublics.wallonie.be)



<https://developpementdurable.wallonie.be/>



MISE EN RÉSEAU  
NEWSLETTER

NOUVEAU  
PORTAIL

COMING  
SOON

+ DESIGN  
+ ACCESSIBLE





# Prochaine activité

**MEET & GREET**  
15 septembre 2026  
13h30 - 16h30  
📍 *Namur*

COMMANDE RESPONSABLE PUBLIQUE  
Wallonie  
CIRCULAR WALLONIA

**Comment passer de l'ambition circulaire à des marchés publics concrets ?**

## **Au programme :**

- Témoignage d'acheteur public
- Keynote pour déconstruire les idées reçues sur les achats circulaires
- Rencontre avec des fournisseurs
- Tables rondes collaboratives autour de défis sur les 2 catégories d'achat (IT et mobilier)




→ [Inscription](#) via le lien ou le QR code →



# Contact

## Service public de Wallonie

Direction du Développement durable

-  [marchespublics.responsables@spw.wallonie.be](mailto:marchespublics.responsables@spw.wallonie.be)
-  [developpementdurable.wallonie.be](http://developpementdurable.wallonie.be)
-  [marchespublics.wallonie.be](http://marchespublics.wallonie.be)

